



L'Académie de l'Union

École Supérieure Professionnelle de Théâtre du Limousin

"Oculi plus vident quam oculus"

PETIT PRÉCIS À L'ATTENTION DES CANDIDAT.E.S

CONCOURS D'ENTRÉE DE LA CLASSE PRÉPARATOIRE INTÉGRÉE DÉDIÉE AUX OUTRE-MER - 2021

NOUVELLE-CALÉDONIE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Le concours est organisé en un tour sur chaque territoire d'Outre-mer. En Nouvelle-Calédonie, il aura lieu les **mardi 23 et mercredi 24 novembre 2021** au Centre culturel Tjibaou.
- En amont du concours, les candidat.e.s enverront leurs candidatures. Une convocation leur sera adressée en retour.
- La clôture des inscriptions au concours est fixée au **vendredi 19 novembre 2021**.

DÉROULEMENT DU CONCOURS

- **L'audition se déroule de la manière suivante :**
 - > Le/la candidat.e se présente **à l'heure précisée sur la convocation** et fournit **une pièce d'identité** (ou tout autre document pouvant lui permettre de se prévaloir de son identité).
 - > Nous demandons à chaque candidat.e de présenter une scène dialoguée puis un parcours libre. Le passage de ces deux épreuves sera suivi par un entretien avec le jury. **Les trois moments s'enchaîneront.**
- **L'audition** de chaque candidat.e dure **16 minutes :**
 - > **la scène dialoguée (3 minutes)**

C'est une scène présentée à deux, dialoguée, préalablement travaillée avec un.e partenaire.

Répertoire : œuvre théâtrale, classique (avant 1950) ou contemporaine (après 1950) française ou étrangère.

Langue : français ou langue maternelle.
 - > **le parcours libre (3 minutes)**

C'est un travail plus personnel, présenté seule.e, révélant des facettes de votre personnalité et/ou de votre talent non dévoilés lors du passage de la scène dialoguée.

Forme et contenu libres : fable, poème, chant, danse, musique, improvisation, marionnettes, etc.

> **l'entretien individuel (10 minutes) :**

C'est un moment d'échange (en français) entre le/la candidat.e et le jury.

Objectifs :

- mieux comprendre **vos motivations**,
- mieux juger de **votre capacité à entreprendre une année de CPI** : s'engager sur une année de travail intensive et rigoureuse, loin de vos proches, être coupé.e de vos repères habituels, etc.,
- comprendre, s'il y a lieu, **vos difficultés nécessitant un accompagnement**.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Le jury doit **évaluer de manière équitable les prestations des candidat.e.s**. Pour chaque candidat.e, le jury note ses impressions concernant la présentation de la scène dialoguée et du parcours libre d'après les critères d'évaluation suivants :
 - > **l'imagination et l'inventivité**
 - > **la compréhension du texte et des enjeux de la scène**
 - > **la capacité de concentration**
 - > **l'écoute du/de la partenaire et les acquis fondamentaux, à savoir la liberté corporelle et vocale**

ANNONCE DES RÉSULTATS

- Les résultats seront proclamés fin novembre 2021.
- Les résultats seront communiqués :
 - > sur le site internet de L'Académie de l'Union
 - > par voie d'affichage sur chaque territoire d'Outre-mer (à l'entrée du Théâtre de l'Île)
 - > par l'envoi d'un e-mail à chaque candidat.e
- Le/la candidat.e admis.e sur liste principale donnera sa réponse dans les plus brefs délais. La réponse devra être adressée à Héloïse Belloir :
 - heloise.belloir@academemietheatrelimoges.com
 - + 33 (0) 6 88 17 42 03
- Le/la candidat.e. admis.e sur liste principale devra fournir une copie du dernier diplôme obtenu pour que son admission soit définitive.